

---

**Merci de bien vouloir nous retourner à l'adresse suivante :**

IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux  
Assistante de la formation TMA  
9 rue François Rabelais - BP39  
33401 Talence

**Les éléments suivants :**

Pour le complément de formation dans le cadre de la VAE
---

- Le bulletin d'inscription à la formation ci-joint, dûment complété et signé
- Une photo d'identité avec nom et prénom inscrits au dos
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- Un extrait de casier judiciaire - bulletin n°3 datant de moins de 3 mois (demande à faire sur le site du Ministère de la justice : <https://www.cjn.justice.gouv.fr/cjn/b3/eje20>)
- Un accord ou un engagement de prise en charge financière du coût de la formation
- La demande de recevabilité à la VAE (cerfa 12818\*02)
- L'attestation d'activités salariées : TMA
- Copie du ou des diplôme(s)
- Copie du contrat de travail
- Copie du dernier bulletin de paie
- Un chèque bancaire libellé à l'ordre de l'IRTS Nouvelle-Aquitaine Bordeaux d'un montant de 222 € ou une attestation de financement (correspondant aux frais de portage de la recevabilité)